



PV des transports en commun

Par valou

Bonjour,

J'ai écrit à l'Officier du Ministère Public pour lui expliquer mon désaccord de payer cette amende, j'ai cherché à joindre l'accueil de la SNCF, par téléphone, mail et par messenger,

Sans que personne ne me réponde.

Et maintenant on me réclame une amende de 180? , j'ai écrit à la police pour contester cette amende, je me suis déplacé au TP de Carpentras qui m'a renvoyé sur Avignon qui n'ont jamais répondu aux mails et au téléphone dû au manque de personnels.

Une des employées SNCF m'a dirigé vers un site pour effectuer ma réclamation et un moyen de contacter le bon service, dans de façon que je puisse expliquer ma démarche concernant cette amende incomprise.

Pourriez-vous m'aider pour être entendu et écouté ne serait-ce par un médiateur?

Bien cordialement.

Valérie